

Saint Mars *Magazine*



Travaux à 1€



*Activités
Saint Martiennes*



OCTOBRE 2020 - N°66

SOMMAIRE

Le Mot du Maire P.2

Le coin des infos P.3-4

Culture P.5

Les Ecoles P.6-7

Associations P.8-9

Zoom P.10

Une page d'histoire P.11

L'agenda P.12

Le Mot du Maire

L'été qui s'achève a été une fois de plus chaud et très sec. Cette sécheresse s'est malheureusement terminée par un important incendie le 17 septembre maîtrisé par des moyens importants du SDIS72 (170 pompiers, 70 véhicules, 1 bombardier...)

Je félicite chaleureusement tous les sapeurs-pompiers qui sont intervenus avec beaucoup de dévouement et je tiens à remercier l'Unité Locale de Bercé de la Croix Rouge qui nous a épaulé pour l'organisation du ravitaillement pendant plus de 4 jours.

Cet épisode nous démontre les conséquences directes dans nos villages du dérèglement climatique et doit nous pousser à agir au plus vite dans la transition énergétique et l'amélioration de notre environnement.

La première action concrète sera la plantation d'un verger communal qui aura lieu le 21 novembre.

La rentrée des classes avec les protocoles sanitaires liés à l'épidémie de Covid-19 s'est déroulée pour le mieux pour nos 106 élèves de maternelle et nos 152 élèves en élémentaires.

Je souhaite à tous les élèves, tous les enseignants ainsi que toute l'équipe périscolaire une excellente année 2020-2021.

Gardons le moral malgré cette crise sanitaire et économique, en espérant des jours meilleurs où nous pourrions enfin retrouver le sourire de chacun.

Portez-vous bien et prenez soin de vous et de vos proches

Votre Maire

Laurent TAUPIN



Pour produire des fruits et des plantes accessibles à tous gratuitement.

Pour sensibiliser nos enfants à la richesse du règne végétal et créer une merveilleuse Oasis de diversité, de beauté et d'abondance dans notre village :

Réunissons-nous autour d'un projet de « Forêt comestible communale à Saint Mars d'Outilly ». Une forêt comestible, aussi appelée « forêt jardin » ou « Jardingle », c'est un écosystème de plantes utiles et nourricières. Conçue pour optimiser de manière naturelle les phénomènes de symbiose entre deux plantes, elle augmente la production et la résilience de chaque espèce face aux maladies et aux nuisibles. Une forêt comestible c'est un verger 3.0.

La forêt comestible communale de Saint Mars d'Outilly se trouvera à côté de l'ancienne usine de traitement des eaux, sur la route d'Ecomoy. Elle sera alliée au projet « Une naissance, un arbre » visant à planter un arbre pour chaque nouveau Saint Martien et nouvelle Saint Martienne.

Pour mener ce projet à bien, nous vous invitons à joindre Jules Ancion [07 71 55 83 61 / jules.ancion@gmail.com] si vous souhaitez être acteur ou actrice de ce merveilleux projet, ou s'il y a simplement des espèces végétales que vous souhaiteriez voir pousser dans notre forêt comestible.

Enfin, nous vous invitons le 21 novembre 2020 à 10h00 sur site, pour une matinée conviviale où les jeunes parents planteront des arbres en l'honneur de leur enfant. Le reste de la journée sera consacré à la plantation du reste de la forêt comestible.

« Vive la nature, vive les jardiniers de la forêt et vive les nouveaux nés ! »



Directeur de la publication :

Laurent TAUPIN

Responsable de la publication :

Jean-Mark FAFIN

Responsable éditorial :

Bérengère GUITTET

Création graphique conception & réalisation :

ZigZag Graphistes indépendants -
Courdemanche 72150

contact@zigzag.click / 0243442823



Ce produit est certifié FSC®
La certification FSC® garantit que ces produits sont imprimés sur des matériaux provenant de forêts gérées selon des normes standards environnementales, sociales et économiques très strictes.

Le Coin des Infos

Vitesse de circulation rue Nationale ...

La rue Nationale est en circulation partagée et limitée à 20 km/h, ce qui implique que les piétons sont prioritaires sur l'ensemble de la voie.

Que ce soit à 20 ou à 30km/h, le non-respect de la vitesse est encore trop souvent remarqué...



Les numéros d'urgence à connaître ...

Accessible gratuitement partout dans l'Union Européenne, le 112 a pour but d'offrir, en plus des numéros d'urgence nationaux, un numéro d'appel unique dans tous les états membres de l'UE. Par contre, en France, il est préférable de contacter le 15 (urgence médicale), le 17 (police secours), le 18 (pompiers) pour obtenir directement le service de secours adapté à la situation.

 15 SAMU Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de soins.	 17 POLICE SECOURS Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.	 18 SAPEURS-POMPIERS Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.
 112 NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.	LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE GRATUITS ET JOIGNABLES 7J/7 ET 24H/24. 	114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES Accessible par visioconférence, tchat, SMS et fax pour contacter le 15, 17 et 18. Application "Urgence 114" disponible sur iOS et Android.

POUR RAPPEL: L'usage du feu est strictement interdit pour les déchets y compris les déchets verts. Les végétaux coupés peuvent être compostés, broyés ou amenés en déchetterie.

Guide du zéro déchet :

<https://www.paysdumans.fr/projets/zero-dechet>



La Mairie

vous accueille

Accueil du public ...

Lundi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h30

(Uniquement Urbanisme)

Mardi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h30

Mercredi de 9h00 à 12h00

Jeudi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h30

Vendredi 9h00 à 12h00
(Uniquement Urbanisme)

et de 14h00 à 17h30

Samedi de 9h00 à 12h00

Tel: 02.43.42.74.38

www.stmarsdoutille.fr

facebook 

La Poste

vous accueille

4 rue Victor Hugo

02.43.42.73.69

Du lundi au vendredi

de 9h30 à 12h00

Réouverture le samedi matin

de 10h00 à 12h30 (semaine

paire) à partir du 3 octobre

Assistante sociale

Madame CANAL vous reçoit sur rendez-vous **le mardi de 9h30 à 11h30** à la mairie **(semaine impaire)**

02.43.20.65.15

Possibilité de rendez-vous à son bureau ou au domicile.

Etat Civil

Naissances

Camille CHOPLIN le 4 juillet

Constance COUDRAY

le 16 août

Gabin BLANCHARD

le 22 août

Lizia BOURGUIGNEAU

le 23 août

Eden ROUAUD

le 8 septembre

Mariages

Morgane BERGÉ

Kévin LEBRAY

le 18 juillet

Marie-Maud DERRIEN &

John HATTON

le 12 septembre

Décès

André TOUPIN

le 22 juillet

Hubert BLOUÈRE le 29 août

Dany CLÉMANN

le 8 septembre

COMMUNIQUE DE PRESSE

Travaux d'isolation des murs à 1€, arnaque ou bonne affaire ?

Après l'isolation des combles perdus et des planchers bas pour un euro, on voit apparaître depuis plusieurs semaines, des offres d'isolation des murs à un euro. Face à ces offres commerciales, les particuliers sont partagés entre l'opportunité financière de réaliser des travaux et le doute concernant la qualité des prestations. L'Espace Info Énergie de la Sarthe, le service public gratuit d'information sur l'énergie fait le point sur ce dispositif qui repose sur deux aides financières :

Les Certificats d'Économies d'Énergie

Dans le cadre d'une obligation encadrée par l'État, certaines entreprises (fournisseurs de gaz ou d'électricité, acteurs de la grande distribution ayant des stations services, enseignes pétrolières) proposent des primes pour vous aider à réaliser des économies d'énergie. **Plus d'informations :** <https://www.info-energie-paysdelaloire.fr/vos-aides-financieres/cee/>

Ma Prime Rénov'

Il s'agit d'une nouvelle aide financière mise en place par l'État depuis le 1er janvier 2020. Elle est forfaitaire en fonction des travaux réalisés et versée dès leur achèvement. Pour 2020, cette aide financière est destinée aux ménages aux ressources modestes/très modestes. Elle peut financer une grande variété de travaux d'isolation, de ventilation ou de changement de mode de chauffage, ainsi que la réalisation d'un audit énergétique d'un logement.

Certaines entreprises s'appuient sur le cumul de ces deux dispositifs d'aides financières pour annoncer un reste à charge d'un euro pour l'isolation des murs. Attention toutefois : ce reste à charge peut évoluer si les aides financières ne sont finalement pas accordées (en fonction du niveau de revenus, de l'âge du logement, des travaux envisagés...).

Quelques points de vigilance à connaître

Tout d'abord, le fait que ces travaux soient financés par les aides de l'État et des fournisseurs d'énergies ne présage pas de leur qualité. Avant toute prestation, les ménages doivent exiger systématiquement une visite technique du domicile par l'entreprise qui réalisera les travaux et un devis suffisamment détaillé. D'une manière générale, les particuliers n'auront que rarement l'occasion de choisir le matériel installé. Il se peut que celui-ci soit acheté en grande quantité par les sociétés afin de faire des économies et ne soit pas adapté aux matériaux composants les murs. De plus, les règles de l'art de l'isolation par l'intérieur ou par l'extérieur ne sont pas tout le temps respectées, ce qui peut entraîner des désordres sur le bâtiment.

Les démarches administratives et juridiques

Il nous remonte de nombreux cas de litiges car certaines sociétés profitent de ces nouvelles aides financières et de l'engouement qu'elles génèrent auprès de la population pour avoir des pratiques commerciales agressives (envoi de courriers, harcèlement téléphonique, annonces sur internet...).

Plus d'informations : <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/pratiques-commerciales-trompeuses-dans-secteur-renovation-energetique>

Il est conseillé de ne pas répondre immédiatement de manière positive à une offre commerciale et de prendre le temps de la réflexion. Un délai de rétraction de 14 jours est possible dans le cadre d'un démarchage. Vous pouvez prendre contact avec un(e) conseiller(e) de l'Espace Info Énergie de la Sarthe afin de vous aider à analyser/comparer les offres et les propositions techniques. Les associations de défense des consommateurs sont également disponibles pour vous aider dans ce genre de situation.

A propos

L'Espace Info Énergie porte une mission de service public indépendant, objectif et gratuit. Les conseiller(e)s Info Énergie accompagnent gratuitement les particuliers sur la construction, la rénovation de leur logement, les modes de chauffage ou encore les énergies renouvelables. Il organise régulièrement des animations de conseil et de sensibilisation : ateliers pratiques, visites de logements performants, balades thermiques, forums et salons ... Pour échanger avec un(e) conseiller(e) Info Énergie des permanences téléphoniques et physiques sont prévues : **02.43.28.47.93 – eie72@lemans.fr**

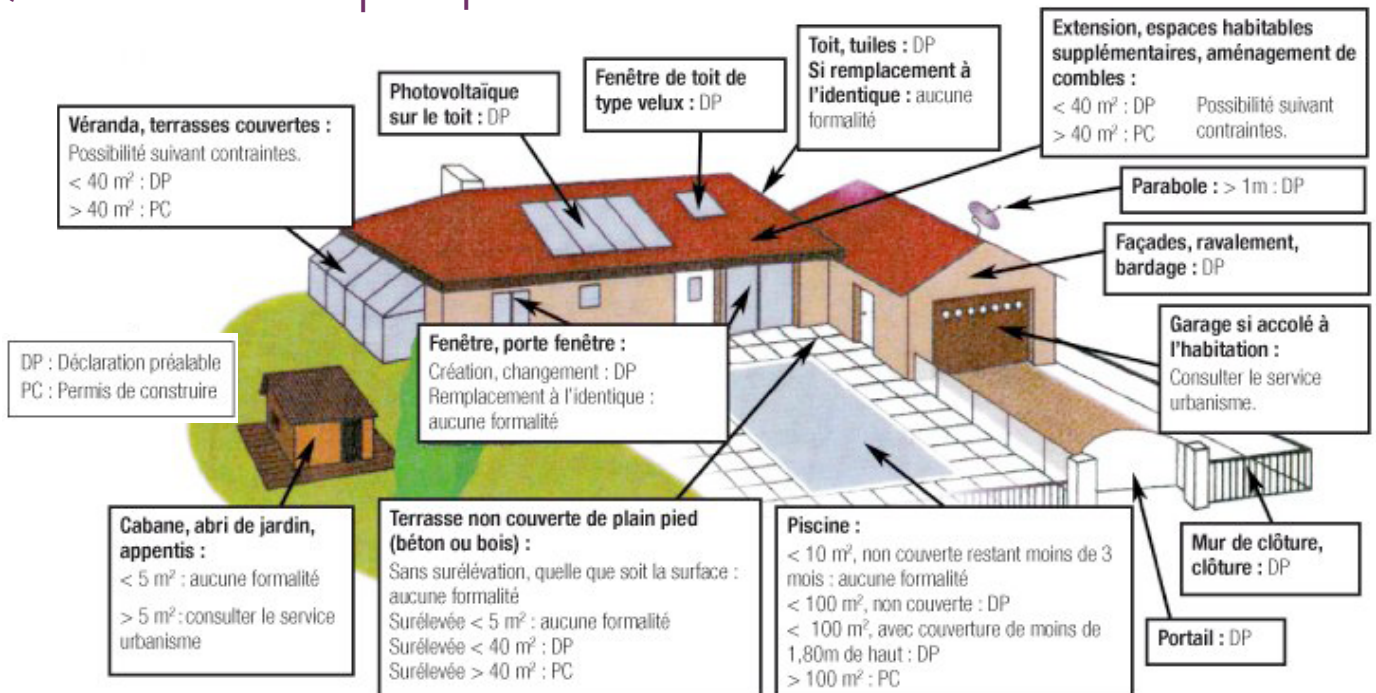
En savoir plus :

Espace Info Énergie Pays de la Loire :

<https://www.info-energie-paysdelaloire.fr/prime-coup-pouce-isolation-chaudiere-1-euro/>

ADEME : <https://particuliers.ademe.fr/maison/travaux/travaux-de-renovation-que-penser-des-offres-un-euro>

Quelles autorisations pour quels travaux ?





Bibliothèque Les Mots Passants

Après un passage à Sarthe Lecture, 200 nouveaux livres sont arrivés à la bibliothèque. Nous en avons rendu 400 et repris 200.

En effet, nos rayons se remplissent également des achats de nouveautés tous les mois. Nous privilégions les dernières sorties, tant attendues et demandées par nos lecteurs.

Tous les mois, la bibliothèque se dote de nouveaux livres achetés en librairie, reconnaissables à l'étiquette jaune Nouveau. Avant de les emprunter, Solenne et les bénévoles doivent faire quelques manipulations... entrer la carte d'identité du livre dans le logiciel, lui accoler un numéro d'exemplaire pour l'emprunt, une cote pour le retrouver parmi les 6500 livres, le couvrir pour qu'il résiste aux manipulations, et un petit tampon pour rappeler qu'il appartient à la bibliothèque. Connaissez-vous les romans GRANDS CARACTERES ? Ces romans sont publiés avec des lettres plus grandes pour les personnes déficientes visuelles ou simplement pour un meilleur confort de lecture quand la vue baisse. Je vous propose dès à présent de nouveaux titres pour répondre aux attentes de tous les âges.

Solenne
02.43.39.66.56

Toutes les nouveautés sont à retrouver sur le site <https://smo-brette.bibli.fr> et à la bibliothèque.



MOTS-MÊLÉS

T	C	C	I	C	T	E	G	R	U	O	C
N	A	Q	B	O	I	G	N	O	N	C	E
U	R	C	M	R	P	T	N	A	E	E	P
P	O	A	O	R	O	R	U	V	L	E	
C	T	H	U	V	R	C	T	O	S	E	F
E	T	N	C	V	A	I	O	I	N	R	T
R	E	P	I	N	A	R	D	L	A	I	E
I	A	O	A	L	A	A	C	I	I	H	R
S	P	N	I	N	R	H	S	O	C	J	O
E	A	A	G	U	R	E	T	A	T	A	P
S	P	E	R	S	I	L	M	E	L	O	N
S	I	O	P	E	C	H	E	X	I	O	N

AIL
ANANAS
AVOCAT
BROCOLI
CAROTTE
CELERI
CEPE
CERISE
CHOU
CITRON

COTON
COURGE
EPINARD
FRAISE
HARICOT
LAITUE
MACHE
MELON
NAVET
NOIX

OIGNON
ORANGE
PATATE
PECHE
PERSIL
POIS
POIVRON
PRUNE
RADIS
TOMATE

SUDOKU-NIVEAU FACILE

5	2		6				7	1
7	6		1		9	3		
		3			4			8
6						7	3	
9			5		3			4
	1	7						9
8			2			5		
		6	8		5		1	7
4	5				7		8	6



La Pastourelle

106 élèves ont fait leur rentrée à l'école maternelle.

Amélie Nivet (directrice), est en classe avec les Petites et Moyennes sections le lundi, mardi et jeudi. Le vendredi, c'est Carole Batard qui prend sa classe en charge. Amélie Nivet sera dans son bureau ce jour-là, qui est à privilégier pour prendre rendez-vous. L'ATSEM de la classe est Atika Dreux.

Stéphanie Bruneau a en charge l'autre classe de Petites et Moyennes Sections avec Maryline Maillard en ATSEM.

Séverine Dupont s'occupe de la classe de Petites et Grandes Sections avec Gwénaëlle Chamballu (ATSEM).

Emilie Gravier est la maîtresse de la classe de Moyennes et Grandes Sections avec Marie Plessis en ATSEM.

Le mercredi matin, un accueil est mis en place par la mairie. Les enfants sont accueillis par Atika Dreux, Céline Garnier et Maryse Ledoux.



Amélie Nivet



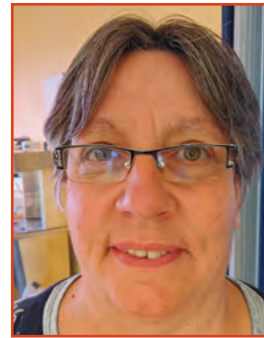
Carole Batard



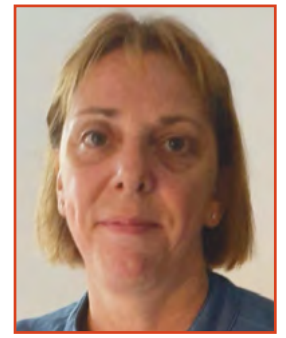
Atika Dreux



Stéphanie Bruneau



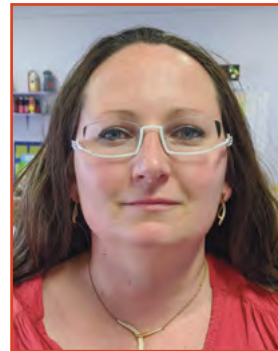
Maryline Maillard



Séverine Dupont



Gwénaëlle Chamballu



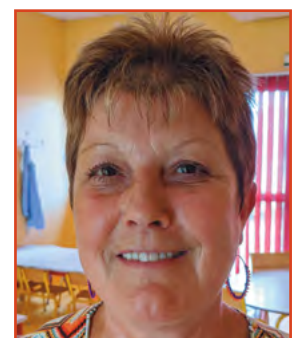
Emilie Gravier



Marie Plessis



Céline Garnier

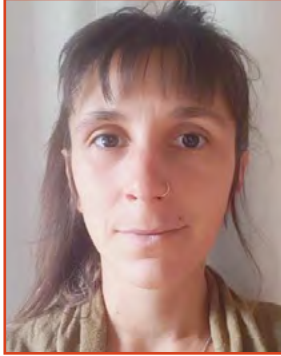


Maryse Ledoux

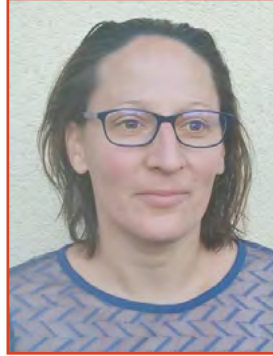




Fabienne Bouquet



Manon Chevigny



Carole Proust



Mélanie Hubert



Patricia langlais



Marine Fouillet



Stéphane Lizé



Carole Batard



Shanelle Neves
De Sa Santos

Le Pâtou

152 élèves ont fait leur rentrée à l'école élémentaire.

Fabienne Bouquet (CP)

Manon Chevigny
(remplaçante de Fabienne
Bouquet- CP)

Carole Proust (CP-CE1)

Mélanie Hubert (CE1-CE2)

Patricia langlais (CE2-CM1)

Marine Fouillet (CM1-CM2)

Stéphane Lizé (CM1-CM2,
et directeur)

Carole Batard (CM1-CM2 dans
la classe de Stéphane Lizé les
jeudis)

Shanelle Neves De Sa Santos
(Accompagnante d'Elèves
en Situation de Handicap.
Elle s'occupe de plusieurs
élèves de l'école)



LES Associations

Loisirs St Mars



Voilà 36 ans que l'Association Loisirs à Saint Mars d'Outille a vu le jour.

Aujourd'hui, elle vous propose 14 activités différentes. Cette diversité a pour objectif de permettre à la majorité des habitants de notre commune de partager de bons moments sportifs, artistiques ou de détente.

Une équipe composée d'encadrants bénévoles passionnés et de professionnels de ces disciplines accueille ses adhérents.

Il est à noter que 2 nouvelles activités sont au planning :

Le Hip-Hop avec 2 créneaux horaires qui sont proposés à partir de 7 ans, et la Langue des Signes pour les enfants à partir de 8 ans ainsi que les adultes.

De plus vous pourrez retrouver vos activités habituelles :

Sport & bien-être : Randonnée pédestre, Zumba, Pilates, Yoga, Tir à l'arc

Ludique & culturel : Scrapbooking, Peinture, Couture, Danse, Théâtre jeunes et adultes

Il reste des places disponibles dans certaines de ces activités. Pour le premier trimestre, nous avons programmé un loto, le 21 novembre, et la venue de la troupe de théâtre la 7ème compagnie, le 29 novembre. Cependant, nous vous tiendrons informés de ce qui sera possible en fonction des dispositions qui seront prises du fait de la crise sanitaire que nous traversons.

Pour permettre l'organisation de ces activités et leur bon déroulement, il faut une équipe de bénévoles. Plus nous sommes nombreux, plus nous sommes disponibles pour vous répondre. Que vous soyez adhérents ou parents des enfants qui participent à nos activités, nous vous invitons donc à nous rejoindre pour compléter l'équipe.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Mme Marilyne Maillard au 06 16 32 58 77 (Présidente)

Mme Annick Brunet au 07 71 18 02 75 (Vice-présidente)

Mme Marie-Paule Hiver au 06 16 42 29 32 (Secrétaire)



Amicale des Ecoles

Une nouvelle année redémarre pour l'Amicale. Nous espérons que cette saison nous pourrions organiser toutes nos manifestations dans le but de financer les différents projets éducatifs de l'école. On fera de notre mieux pour faire plaisir aux enfants. Tous les ans, un certain nombre de bénévoles quittent l'association pour voler vers de nouvelles aventures. Nous tenions donc à remercier très sincèrement Mmes Bonnet E., Melendo G., Pezzutti L. et Mrs Houdou J.M, Follenfant S., ainsi que tous ceux qui ont quitté les années précédentes. MERCI pour votre dévouement, votre disponibilité et votre soutien pendant toutes ces années. L'Amicale est donc à la recherche de nouveaux parents pour venir enrichir l'équipe. Bonne humeur et convivialité sont au rendez-vous. L'Amicale n'a pas eu l'opportunité de dire au revoir à ses élèves au mois de juin dernier. Une bonne continuation aux élèves de St Mars rentrés en 6°, nous leur souhaitons un long et bon chemin dans leurs études. Que cette nouvelle étape de leurs vies soit pleine de découvertes et de surprises et enrichissante humainement. Bonne rentrée à tous et Bienvenue aux nouvelles familles. Continuez à prendre soin de vous. Amicalement.

L'Arche La Ruisselée



Pour partager des moments joyeux et sympathiques et afin d'étoffer nos équipes lors

des temps d'accompagnement ou pour simplement nous aider dans des tâches liées à l'entretien, vous pouvez devenir bénévoles à L'Arche et ainsi en fonction de vos possibilités participer, en soutien des assistants, à l'animation des activités hebdomadaires (artisanat, ...) avec les personnes accueillies en situation de handicap, soutenir les assistants pour des sorties ponctuelles avec les personnes accueillies (visites, sorties événementielles ...) et nous aider dans l'entretien et l'aménagement du jardin sur notre site principal. Dans la continuité de l'appel aux dons qui avait été effectué dans un numéro précédent, le projet de chapelle a maintenant été validé et nous espérons voir la pose de la première pierre de ce petit édifice au printemps 2021. Vous serez bien évidemment tous invités pour son inauguration (consécration en présence de l'Evêque du Mans).



Le Centre d'Accueil de Jour de La Ruisselée « La Roseraie » a reçu, le 9 septembre dernier, la visite de Mme BREBION, présidente de l'association « Opération Bouchons 72 », en compagnie d'un de ses bénévoles.

En présence de M. Laurent HURAUULT, 3ème adjoint au maire, Mme BREBION a remis un chèque d'une valeur de 400 € afin de subventionner l'achat d'un ordinateur portable pour les personnes accueillies de l'établissement. Cette rencontre a débuté par une visite des locaux afin de présenter les activités et à travers elles, les créations artisanales confectionnées par les personnes accueillies en semaine.

Cette visite s'est poursuivie par une présentation du projet de l'association « Opération Bouchons 72 » puis par la remise du chèque.

L'Arche La Ruisselée est référencée comme point de dépôts des bouchons en plastique ou liège.

Les Saints Martiens peuvent donc venir déposer leurs bouchons en semaine sur les heures d'ouverture habituelles (9h00 - 17h30).

**L'Arche La Ruisselée 13 rue du 8 Mai
02.43.42.70.96 / www.arche-laruisselée.org
resp.hebergement@arche-laruisselée.org**

**Marjorie EVRARD Présidente
06.21.25.58.52 / amicaledeesecoles@gmail.com**

Basket Les Mouettes



Après l'assemblée du 26 juin 2020, un nouveau bureau a été élu. Christelle Pasquier, après 4 années à la présidence du club des Mouettes, a transmis le flambeau à Camille Follenfant, nouvelle présidente.

Le nouveau bureau est constitué de :

- Chantal Richet et Guillaume Talon : vice-présidents
- Alice Putanier : secrétaire
- Amélie Favry et Théo Portal : trésoriers
- Charly Blin, Jérôme Basly et Mickaël Mecchia : membres du bureau.

Plusieurs commissions ont été mises en place (animation, technique, sponsoring).

Une nouvelle année commence avec 2 équipes qui évoluent au niveau région : les séniors filles et les séniors garçons. Les équipes jeunes évoluent au niveau départemental.

Vous souhaitez vous essayer au basket, le club sera ravi de vous accueillir lors de 2 séances d'essai.

Sportivement.

Camille Follenfant

07-86-45-47-66

club.lesmouettes72@gmail.com

secretariat.msмо@gmail.com

Marafanyi



L'association MARAFANYI fait sa troisième rentrée cette année, avec deux cours collectifs de percussions africaines.

Assurés par Julien Orabona, musicien professionnel, pédagogue et formé en Afrique de l'Ouest. Les cours pour enfants, à partir de 7 ans, auront lieu le mercredi de 18h15 à 19h15, tandis que les cours adultes et adolescents prendront place de 20h à 21h, dans la salle des loisirs.

À travers une pédagogie de transmission orale basée sur l'écoute et les sensations, nous vous invitons à découvrir les polyrythmies d'Afrique de l'Ouest et quelques-uns de ses instruments, djembé, dumdums, balafon, dans une ambiance conviviale.

Vous avez la possibilité de faire un cours d'essai avant de vous inscrire. Les débutants sont les bienvenus. Le respect de la distanciation physique ne posera pas problème pendant les cours, dans la mesure où la salle est très spacieuse. L'association a d'autres projets notamment celui de reconduire les stages de danse africaine comme celui que nous avions proposé en juin 2019 au jardin du presbytère qui a réuni 30 danseurs/danseuses.

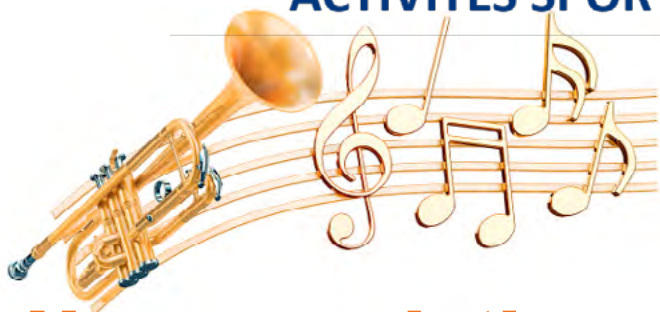
Musicalement,

Marafanyi

06.30.08.36.39

assocmarafanyi@gmail.com

ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES



Nos associations St Martiennes vous proposent

Couture	06.16.42.39.32
Danse	07.71.18.02.75
Hip Hop	07.71.18.02.75 Nouveau
Langue des signes	06.50.57.54.54 Nouveau
Marche pédestre	06.29.54.61.84 ou 06.82.31.36.45 ou 06.34.02.11.39
Peinture	06.29.54.61.84 ou 06.83.55.37.8
Pilates	06.80.99.31.63
Qi-Qong	06.80.99.31.63
Scrapbooking	02.43.42.73.15
Théâtre adultes	06.44.85.74.96 ou 06.16.42.29.32
Théâtre jeunes	06.34.02.11.39
Tir à l'arc	06.89.92.85.15
Yoga	06.16.32.58.77
Zumba	07.71.18.02.75
Amicale des Ecoles	06.21.25.58.52
Amicale des Pompiers	06.26.33.50.79

Badminton	06.09.35.81.92
Basket	07.86.45.47.66
Cercle des Retraités (Génération Mouvement)	02.43.42.20.48
Comité des fêtes	06.20.34.84.66
Equitation	06.63.87.77.67
Futsal	06.19.81.95.22
Harmonie St Mars (Band'Amis – orchestre)	06.30.74.65.19
Jardinier Sarthois	02.43.42.20.48
Judo	06.84.88.80.00
Les Voix de St Mars (chorale)	02.43.42.73.76
Marafanyi	06.40.51.53.88
Sci Champ Monâtre (naturistes)	06.73.38.19.61
Sophrologie	06.20.35.16.13
Tarot Club	06.83.21.33.58
Tennis	06.72.46.94.78 ou 06.81.46.66.44

La Communauté de Communes du Sud Est du Pays Manceau

Une nouvelle équipe à la tête de la Communauté de communes.

Le 8 juin dernier, les 32 élus communautaires issus des 5 communes du territoire ont élu le parignéen Nicolas Rouanet à la tête de la Communauté de communes du Sud-Est du Pays Manceau. Secondé par 5 Vice-Président(e)s et 2 conseillères déléguées, il s'est attelé dès l'été aux nombreux dossiers gérés par la collectivité.

Le nouveau Président s'est entouré de 4 femmes et 3 hommes pour poursuivre les différentes missions de service public exercé par la Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau :

- Séverine Prézelin (Challes), Vice-Présidente en charge de la commission Sport, Culture, Tourisme ;
- Alain Brionne (Saint-Mars-d'Outillé), Vice-Président en charge de la commission Développement économique, Aménagement du territoire et Mobilités ;
- Sonia Lebeau (Changé), Vice-Présidente en charge de la commission Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et Mutualisation ;
- Denis Herraux (Brette-les-Pins), Vice-Président en charge de la commission Environnement ;
- Jean-Pierre Lepetit (Parigné-l'Évêque), Vice-Président en charge de la commission Voirie, Bâtiments et Mutualisation technique ;
- Nathalie Morgant (Parigné-l'Évêque), Conseillère déléguée à la démographie médicale et à la Maison France Services ;
- Laurence Hamet (Changé), Conseillère déléguée à la protection de l'Environnement.



Les maires des 5 communes complètent le Bureau qui aura pour rôle de suivre les avancées des différentes commissions et de préparer les réunions du Conseil communautaire.

Les élus de ce nouveau mandat 2020-2026 ont à cœur de maintenir les services de proximité gérés par la Communauté de communes. Les plus connus restent probablement le traitement des déchets (collectes de tri sélectif et d'ordures ménagères, déchetteries) ainsi que la gestion des multi-accueils, du Relais Petite Enfance ou des animations jeunesse. Mais la collectivité travaille également sur les transports, la démographie médicale ou l'organisation des cycles gymniques ou des Jours Verts proposés chaque année aux élèves saint-martiens.

À ces compétences qui touchent au quotidien des habitants et qui complètent les actions menées par le conseil municipal s'ajoute également un soutien financier sur les projets d'envergure comme le réaménagement du centre bourg de Saint Mars d'Outillé pour lequel un fond de concours de 200 000 € a été alloué.

Rue des Ecoles 72250 Parigné l'Évêque
02.43.40.09.98 - communaute.communes@sudestmanceau.com

Une Page D'histoire

Louis Joubert, maire et médiateur

Cela ne fait pas un an que Louis Joubert, marchand de son état, est maire de cette commune de Saint Mars d'Outillé en cette journée du 19 juillet 1790. En effet, depuis que la loi municipale du 14 décembre 1789 est passée, toutes les assemblées d'habitants, quelle que soit leur importance, ont la même organisation municipale, avec un maire et des conseillers élus à leur tête. Le 22 décembre, 44 000 municipalités sont mises en place en France, c'est-à-dire, autant que de paroisses.

Ce terme maire, " maior ", trouve son origine dans un ouvrage de droit d'un Abbé de Saint-Germain-des-Prés du IXe siècle. Il désigne alors un représentant du domaine. C'est celui qui administre le village pour le compte du seigneur. Or le 12 juillet 1790, avec la Constitution Civile du Clergé, le maire se voit confier des attributions qui jusque-là relevaient du curé.

Ainsi, cinq jours seulement après l'immense fête de la Fédération à Paris qui semble apaiser les tensions de cette révolution française commencée un an plutôt, la vie suit son cours à Saint Mars.



L'ancienne mairie à gauche, rue Nationale (collection L. Bervas)

En ce début d'après-midi, vers quatorze heures, Mathurin Paulmier arrive énérvé et sollicite l'aide de Louis Joubert. Les conflits de voisinage sont vieux comme le monde mais Mathurin est à bout. Il explique que le matin même, dans sa maison du lieu-dit de la Détourbe, alors que les dix heures étaient passées, son voisin, François Maillard, maître boucher, s'en est pris à sa femme. Mathurin ajoute qu'il ne se trouvait pas très loin, chez son père, prénommé également Mathurin et sa mère Marguerite au lieu-dit de la Chênaie à ce moment-là.

Le maître boucher est donc venu en furie à la porte de sa maison en insultant la femme de Paulmier puis il est devenu violent en s'en prenant à la porte d'entrée jusqu'au point de briser le contrevent. C'est alors que Madame Paulmier, éfrayée, est allée chercher son mari. Elle ne souhaite pas revenir dans sa maison.

Mathurin ajoute que cela fait suite à des menaces répétées qui s'intensifient depuis le mois de septembre aussi bien du boucher que de sa femme.

Louis Joubert, conscient du risque de ce genre de situation, décide de venir le soir même, vers dix-neuf heures, accompagné de plusieurs notables du village comme François Lambert, Jean Freulon, René Lambert, laboureur de la Chevalerie, Mathurin Moncelet et François Plessis. Il demande également à Mathurin de trouver des témoins de ces méfaits.

Le soir venu, le groupe arrive au lieu de la Détourbe et Louis Joubert demande à voir François Maillard. Commence alors l'échange et le maire demande : « Mais vous voulez nous faire venir tous les jours ? »

Maillard répond que « cela lui ferait plaisir ». Joubert enchaîne en demandant pourquoi il a brisé le contrevent de Paulmier. Et à cette question, Maillard explique que cela « lui a fait plaisir ». C'est alors que Paulmier montre les dégâts de la porte. Ils observent alors que les coups avaient été violents. Suite à cela, Maillard reconnaît avoir donné un coup mais nie avoir menacé de frapper la femme de Paulmier.

Joubert constate le fait que Maillard occupe une partie du jardin de Paulmier et que cela doit cesser tout comme le fait qu'il place sa charrette afin de gêner ses voisins, ainsi que les menaces tous les jours.

Maillard rétorque que Paulmier a tué une de ses poules. Joubert explique au boucher que cela ne justifie pas son comportement depuis près d'un an et « qu'il ne convenoit point de guerroyer à son voisin ».

Le père de Mathurin, qui est venu soutenir son fils, parle d'un véritable harcèlement qui existe depuis longtemps comme les déchets jetés sur son jardin et y faire aller les chiens pour tout dévaster. C'est alors que le ton monte entre le père Paulmier et François Maillard.

C'est à ce moment-là que la jeune Paulmier se met à pleurer et dit qu'elle ne « vouloit plus rester auprès d'eux » et sa famille lui répond « qu'elle ne doit pas avoir peur ».

Devant ce malheureux spectacle, la femme de François veut prendre la parole mais son mari l'en dissuade ; néanmoins, elle continue. François s'énerve à nouveau et lui dit de « foutre le camp » mais elle poursuit malgré tout. Maillard lui donne alors des coups de chapeau avant de lui prendre le bras pour la ramener vers la maison et de la pousser à l'intérieur. On comprend peu à peu, au cours des échanges que cet acharnement de François vis-à-vis de ses voisins a pour objectif de les faire partir afin de pouvoir modifier le bail.

Cette rencontre se termine vers vingt-deux heures sans véritablement savoir si les voisins parviendront à enterrer la hache de guerre. En ce qui concerne Louis Joubert, il officie dans cette charge, qui donne lieu parfois à ce type de situation délicate, jusqu'en 1792.

Laurent Bervas

Pour ne rien oublier...

L'Agenda des manifestations

OCTOBRE		
Vendredi 16	Loto Basket Les Mouettes	Salle des fêtes
Dimanche 18	Cyclo Cross de Rochefort de 12h à 18h Brette Sportif	Rochefort
Mercredi 28	Atelier famille « Activités d'Halloween » de 15h à 17h- Le Rabelais	Salle polyvalente
Samedi 31	Boum des enfants Amicale des écoles	Salle polyvalente
NOVEMBRE		
Vendredi 6	Concours de Belote Générations Mouvement	Salle des fêtes
Mercredi 11	Armistice à 10h00	Place Victor Hugo
13 & 14 & 15	Les Arts à Saint Mars A Table !!!	Salle des fêtes
Samedi 21	Plantation du verger communal «une naissance, un arbre» à 10h00	Route d'Ecommoy
Samedi 21	Loto Loisirs à St Mars	Salle des fêtes
Dimanche 22	Thé dansant AFN Compagnons du Musette à 14h00	Salle des fêtes
Mercredi 25	Loto Générations Mouvement	Salle des fêtes
Dimanche 29	Théâtre «Un air de famille» par la 7ème Compagnie à 15h00	Salle des fêtes
DECEMBRE		
Mardi 1er	Atelier adulte «Sac à tarte» de 9h30 à 11h30 - Le Rabelais	Salle polyvalente
Samedi 5	Atelier famille « Petit déj' en famille » de 9h30 à 12h - Le Rabelais	Salle polyvalente
Samedi 19	Noël en famille Basket Les Mouettes	Complexe sportif

Disponible en mairie

